
COMMUNE DE CASTELSARRASIN

(TARN-ET-GARONNE)

Année 2016
7^{ème} séance

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2016

L'An deux mille seize et le quatorze du mois de novembre (**14.11.2016**) à 18h30, le Conseil Municipal de CASTELSARRASIN, convoqué le 8 novembre 2016, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe BESIERS.

ETAIENT PRESENTS :

MM. BESIERS J-Ph. - REMIA A. - Mme BAJON-ARNAL J. - M. KOZLOWSKI E. -
Mme HURREAU-SAUVET N. - M. PONS M. - Mmes CARDONA M. - CAMPOURCY V. -
MM. BENECH R. - DURIEU M. - DAL CORSO M. - LANNES S. - LALANE J-A. -
Mmes QUEVAL G. - TRESSENS Ch. - M. IMBERT J-P. - Mmes DULUCQ M. - PECCOLO M-Ch. -
M. FERVAL J-Ph. - Mme RIEDI S. - M. FRANCERIES Ph. - Mmes BETIN N. - FERNANDEZ F. -
AUGE C. (à partir de la question n° 17) - M. ANGLES A. - Mme GAMBARA C. - MM. CHAUDERON B. -
FOURMENT M. - Mmes COCULA V. - MALVESTIO M.

ABSENTS REPRESENTES :

Mme ROBIN N. qui a donné procuration à M. BESIERS J-Ph.
M. COSTES Th. qui a donné procuration à M. PONS M.
Mme AUGÉ C. (jusqu'à la question n° 16) qui a donné procuration à Mme FERNANDEZ F.

ABSENT NON EXCUSE :

M. BONNEVIE J-P.

Formant nombre suffisant pour délibérer.

En conformité à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé par voie de scrutin à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein de l'Assemblée.

Madame MALVESTIO Marie ayant obtenu la majorité des suffrages, a été déléguée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

AFFICHAGE EN MAIRIE DE CASTELSARRASIN, LE 21 NOVEMBRE 2016

.../...

APPEL NOMINAL

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, **Madame Marie MALVESTIO**, Secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 septembre 2016

Approuvé à l'unanimité des votants

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 octobre 2016

Approuvé à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 11/2016-1

Planification - PLU de Castelsarrasin : Bilan de la concertation

Le Conseil Municipal :

- approuve le bilan de la concertation ;
- dit que :
 - la présente délibération ainsi que son annexe seront jointes au dossier du PLU arrêté,
 - la présente délibération sera :
 - transmise au contrôle de légalité,
 - affichée pendant un mois à la Mairie de Castelsarrasin,
 - publiée au recueil des actes administratifs.

Adoptée par 27 voix pour

Et 5 abstentions (M. ANGLES, Mme GAMBARA, M. CHAUDERON, M. FOURMENT, Mme COCULA)

DELIBERATION N° 11/2016-2

Planification - PLU de Castelsarrasin : Arrêt du projet

Le Conseil Municipal décide :

- d'arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Castelsarrasin ;
- de dire que la présente délibération sera :
 - transmise au contrôle de légalité ;
 - affichée pendant un mois à la Mairie de Castelsarrasin ;
 - publiée au recueil des actes administratifs.

Adoptée par 27 voix pour

Et 5 contre (M. ANGLES, Mme GAMBARA, M. CHAUDERON, M. FOURMENT, Mme COCULA)

DELIBERATION N° 11/2016-3

Présentation et arrêt du projet de périmètre de zonage du projet de Schéma Directeur d'Assainissement des usées et des eaux pluviales et mise à l'enquête publique conjointe avec celle portant sur le PLU

- Avis du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal décide :

- d'émettre UN AVIS FAVORABLE sur le projet de schéma directeur d'assainissement des eaux usées et pluviales et sur le plan de zonage;
- d'acter le fait que le schéma directeur d'assainissement et le plan de zonage sont annexés au projet de PLU arrêté et au PLU lors de son approbation ;
- d'acter le fait que le Président du Syndicat des Eaux de la Région de Castelsarrasin sera appelé à soumettre à l'enquête publique conjointe avec celle portant sur le PLU, le projet de schéma directeur d'assainissement et le plan de zonage ;
- de dire que le projet de zonage d'assainissement sera soumis pour avis à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Midi-Pyrénées, en sa qualité d'autorité environnementale ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;
- de dire que le schéma directeur d'assainissement des eaux usées et pluviales ainsi que le plan de zonage seront présentés, à nouveau, pour avis, au Conseil Municipal, après enquête publique et avis du commissaire-enquêteur.

Adoptée par 27 voix pour

Et 5 abstentions (M. ANGLES, Mme GAMBARA, M. CHAUDERON, M. FOURMENT, Mme COCULA)

DELIBERATION N° 11/2016-4

Convention avec la Chambre d'agriculture relative aux Marchés au Gras de Tarn-et-Garonne – Saison 2016-2017

- **Approbation et autorisation de signature**

Le Conseil Municipal

- approuve la convention à intervenir avec la Chambre d'Agriculture relative à la promotion des marchés au Gras de Tarn-et-Garonne (saison 2016-2017), incluant une participation de la Commune de **2.500 €**.
- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 11/2016-5

Règlements intérieurs relatifs à la location des salles municipales et du prêt de matériels

- **Approbation et autorisation de signature**

Le Conseil Municipal adopte, à compter du 1^{er} décembre 2016, le règlement intérieur relatif à la location des salles municipales et celui du prêt de matériels, et autorise Monsieur le Maire à les signer.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 11/2016-6

Concours Avicoles - Saison 2016-2017

- **Modalités d'attribution des récompenses**

Le Conseil Municipal accepte les modalités d'attribution des deux concours avicoles **2016-2017** ci-dessus, sous forme de bons d'achat d'une valeur globale maximale de **2.250 € TTC**.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 11/2016-7

Dénomination d'un espace public

Le Conseil Municipal décide:

- de dénommer « Place du Souvenir Français » le parking du cimetière de Castelsarrasin. Cette nouvelle dénomination sera matérialisée aux frais de l'Association le « Souvenir Français », par l'apposition d'une plaque indicative.
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes mesures en exécution de la présente et, notamment, de la transmettre au service du cadastre, en charge de la désignation des voies publiques.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 11/2016-8

Désignation de Délégués Communaux au sein du Conseil d'Administration du Lycée Polyvalent Jean de Prades

Le Conseil Municipal désigne :

- Madame Muriel CARDONA
- Madame Nadia BETIN

en tant que membres pour siéger au sein du Conseil d'Administration du Lycée Polyvalent Jean de Prades

Adoptée par 27 voix pour

Et 5 abstentions (M. ANGLES, Mme GAMBARA, M. CHAUDERON, M. FOURMENT, Mme COCULA)

DELIBERATION N° 11/2016-9

Marchés au Gras - Convention d'intervention de deux bénévoles pour la découpe des palmipèdes gras au profit des particuliers

- **Approbation et autorisation de signature**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver ces deux projets de conventions à intervenir avec les deux collaborateurs bénévoles occasionnels du service public ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer lesdites conventions.

Dit qu'au titre de remboursement de frais, la Commune versera, par bénévole, et pour l'intégralité de la saison 2016-2017, la somme de **350 €**, laquelle sera payée à la fin de la saison

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 11/2016-10

Convention de partenariat avec la Direction Académique des Services de l'Education Nationale pour la participation d'intervenants extérieurs à la réalisation du projet pédagogique

- **Approbation et autorisation de signature**

Le Conseil Municipal approuve la convention avec l'Académie de Toulouse, et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document en application de la présente délibération

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 11/2016-11

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Tarn-et-Garonne - Convention modifiée de mise à disposition d'agents sapeurs-pompiers volontaires pour disponibilité opérationnelle et disponibilité pour formation

- **Approbation et autorisation de signature**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la convention à intervenir, entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Tarn-et-Garonne et la Commune de Castelsarrasin, relative à la mise à disposition d'agents communaux sapeurs-pompiers volontaires pour disponibilité opérationnelle et pour disponibilité pour formation ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 11/2016-12

Modification du tableau des effectifs : suppressions et créations d'emplois à compter du 1^{er} décembre 2016

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les propositions susvisées ainsi que leurs modalités d'application ;
- de charger Monsieur le Maire de procéder à toutes les démarches nécessaires aux modifications susmentionnées.

Adoptée par 27 voix pour

Et 5 abstentions (M. ANGLES, Mme GAMBARA, M. CHAUDERON, M. FOURMENT, Mme COCULA)

DELIBERATION N° 11/2016-13

Adhésion de la Commune au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Tarn-et-Garonne (CAUE 82)

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'association CAUE 82 dont le montant s'élève, pour 2016, à la somme de 1.705,92 €.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 11/2016-14

Subvention exceptionnelle à l'Association « Union des Commerçants et Artisans de Castelsarrasin » (UCAC)

- **Organisation des actions de Noël 2016**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 3.470 € à l'Association « Union des Commerçants et Artisans de Castelsarrasin » (UCAC), pour l'organisation des animations de Noël 2016.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 11/2016-15**Association « Espace Loisirs »****- Subvention spéciale pour l'organisation du Forum des Associations / Fête Enfance Jeunesse 2016**

Le Conseil Municipal, dans le cadre de son partenariat avec l'Association « Espace Loisirs » pour l'organisation de la 8^{ème} édition de la manifestation Fête Enfance Jeunesse / Forum des Associations, attribue à ladite Association une subvention de 9.291,66 €.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N°11/2016-16**Avances remboursables – Budget Annexe Centre Technique Fluvial****- Remboursement de l'avance versée précédemment par le budget principal**

Le Conseil Municipal :

- approuve le remboursement par le Budget Annexe du Centre technique fluvial (section d'investissement, chapitre 16) de l'avance remboursable consentie précédemment, à hauteur de 530.000 € ;
- accepte ce remboursement sur le Budget Principal (section d'investissement, chapitre 27)

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 11/2016-17**Avances remboursables – Budget Annexe Régie du Port Jacques-Yves Cousteau****- Remboursement de l'avance versée précédemment par le budget principal**

Le Conseil Municipal :

- approuve le remboursement par le Budget Annexe de la régie du Port Jaques-Yves COUSTEAU (section d'investissement, chapitre 16) de l'avance remboursable consentie précédemment, à hauteur de 320.000 € ;
- accepte ce remboursement sur le Budget Principal (section d'investissement, chapitre 27).

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 11/2016-18**Rénovation de la Salle Jean Moulin****- Demandes de subventions**

Le Conseil Municipal :

- approuve le programme de l'opération et son plan de financement;
- sollicite la subvention départementale à hauteur de 7.137,00 € (7% ou 12 % de la partie climatisation) ;
- autorise Monsieur le Maire à poursuivre l'exécution des présentes et à signer tous les actes nécessaires.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 11/2016-19**Modernisation et extension du Port de Plaisance****- Demande de subvention départementale**

Le Conseil Municipal :

- approuve le nouveau plan de financement concernant les travaux complémentaires du Port de Plaisance;
- sollicite la subvention départementale correspondante, à hauteur de 16.964,22 € (21 %).

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 11/2016-20**Décision Budgétaire Modificative n° 1****(Budget annexe Interventions économiques, exercice 2016)**

Le Conseil Municipal approuve, sans réserve, la décision modificative n° 1 du Budget Annexe Interventions économiques pour l'exercice 2016.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 11/2016-21

Convention de groupement de commandes entre la Commune de Castelsarrasin, la Commune de Moissac et la Communauté de Communes Terres de Confluences pour la réalisation de travaux sur les bâtiments

- **Approbation et autorisation de signature**

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention constitutive du groupement de commandes;
- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention à intervenir
- procède au vote à main levée, après qu'il en ait été décidé à l'unanimité, pour la désignation du membre titulaire et du suppléant siégeant à la Commission d'Appel d'Offres du groupement, conformément à l'article L.2121-21 du C.G.C.T.
- élit un membre titulaire : Monsieur Robert BENECH et un membre suppléant Madame Véronique CAMPOURCY pour participer à la Commission d'Appel d'Offres du groupement.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 11/2016-22

Conventions avec la Société ENEDIS relatives à deux raccordements électriques pour une installation de consommation d'électricité basse tension de puissance supérieure à 36 kVA à la Promenade du Château et Allée de la Source/Terrain Ressayre (trois coffrets)

- **Approbation et autorisation de signature**

Le Conseil Municipal :

- approuve les conventions relatives aux raccordements électriques pour une installation de consommation d'électricité basse tension de puissance supérieure à 36 kVA, d'une part, à la Promenade du Château, pour un coût de **13.984,73 euros TTC** et, d'autre part, Allée de la Source/Terrain Ressayre, pour un montant de **28.097,41 euros TTC** et ce, pour les trois coffrets
- autorise Monsieur le Maire à signer lesdites conventions avec la Société ENEDIS (Marché d'Affaires Nord Midi-Pyrénées, BP 10033, 31141 Saint-Alban Cedex) et tous documents nécessaires en exécution la présente délibération

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 11/2016-23

Rénovation de bâtiments communaux

- **Autorisation de dépôt et de signature des déclarations de travaux**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer les déclarations de travaux nécessaires à la réalisation des travaux pour les deux projets précités et, de signer tous les actes découlant de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 11/2016-24

Convention de dépôt d'objets dans un local communal

- **Approbation et autorisation de signature**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire (propriétaire des objets) à signer la convention de dépôt à intervenir avec le clergé (affectataire) pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, sans pouvoir excéder trois ans.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 11/2016-25

Vente lot n°4, sis Lotissement Fourmen, parcelle cadastrée section H n° 2772 à Madame et Monsieur CAUJOLLE

- **Complément délibération du 30 juin 2016**

Le Conseil Municipal :

- autorise la vente au profit de Madame et Monsieur CAUJOLLE, de la parcelle communale non bâtie cadastrée section H n° 2772, d'une superficie de 18 m² à usage de chemin ;
- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente à intervenir.

Adoptée à l'unanimité des votants

DELIBERATION N° 11/2016-26**Vente d'un immeuble communal à Monsieur Kévin JOLLY**

Le Conseil Municipal :

- approuve la vente ci-dessous :

Identification du bien : Immeuble communal sur étage, d'une contenance de 136 m², cadastré section A n° 870, sis 3221, route de Gandalou 82100 Castelsarrasin.

Acquéreur : Monsieur Kévin JOLLY ou toute personne morale par laquelle il entendra se faire substituer, domicilié Résidence Sporting les Vignes, Appartement A 15, Saint-Jean des Vignes, 82100 Castelsarrasin.

Prix : Le prix de la vente est fixé à 38.000 € net vendeur.

Servitude : Servitude aéronautique de dégagement.

Frais : Tous les frais de rédaction et de publication de l'acte de vente, quelle que soit leur nature, sont à la charge de l'acquéreur, en sus du prix de vente.

- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente à intervenir

Adoptée à l'unanimité des votants

INFORMATION : COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

LEVEE DE LA SEANCE A 19H50

